



## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT TERMES DE REFERENCES

### I. Information sur le poste

<b>Titre</b>	: Chargé de Projet
<b>Type de contrat</b>	: Service Contract – SB4
<b>Projet</b>	: Lutte contre les violences et abus faits aux femmes et aux enfants
<b>Durée initiale</b>	: 8 mois
<b>Superviseur</b>	: Chef de l'Unité Justice

### II. Contexte organisationnel

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet financé par le Gouvernement Luxembourg, le Gouvernement du Burundi et le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi recherchent un **Chargé de projet** ayant une expérience pertinente dans le domaine de lutte contre les violences et abus faits aux femmes et aux enfants.

Depuis l'éclatement de la crise Sociopolitique qui secoue le Burundi depuis octobre 1993, les femmes et les enfants sont devenus les cibles privilégiées de graves violations des Droits de l'homme.

La dislocation du tissu social, la perte des valeurs ancestrales dont le respect des êtres vulnérables, le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire dû à la faiblesse de ses moyens, le poids de la tradition qui maintient les tabous sur certains sujets constituent autant de facteurs à l'origine et au développement des violences et abus faits aux femmes et aux enfants.

Ces violences et abus revêtent plusieurs formes notamment les violences sexuelles souvent répétitives, les coups et blessures graves et volontaires (femmes et enfants battus), ....

Malgré le pas franchi dans la démocratisation des institutions et la restauration de la paix, la recrudescence des violences et abus faits aux femmes et aux enfants se généralise sur l'ensemble du territoire national.

Paradoxalement très peu de cas de ce genre de criminalité sont poursuivis devant les instances judiciaires. Et les rares cas qui sont portés en justice sont jugés avec une lenteur décourageante tout comme les victimes obtiennent rarement gain de cause.

Les décisions judiciaires tardives et peu satisfaisantes donnent le sentiment que ces violences ne sont pas suffisamment réprimées.

Persuadé qu'il sera difficile de consolider la paix dans le pays sans redresser cette situation, le Gouvernement du Burundi estime que pour juguler cette criminalité, il convient de coupler l'action préventive avec la lutte contre l'impunité.

### III. Tâches et responsabilités

Sous la supervision directe du Chef de l'Unité Justice, le chargé de projet sera responsable de la supervision et de la gestion de l'unité de gestion ainsi que de la mise en œuvre du projet.

A ce titre, il sera particulièrement chargé des tâches ci-après :

- Assurer la coordination de la gestion programmatique, financière et administrative du projet;
- Réviser le budget initial;
- Préparer le plan de travail détaillé pour l'exécution du projet ;
- Préparer des indicateurs et un système de suivi-évaluation pour en évaluer régulièrement l'impact;
- Conseiller et guider le personnel du projet dans le cadre de la mise en œuvre ;
- Coordonner et organiser les visites de terrain (par le personnel et les partenaires) dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Préparer les révisions budgétaires, les plans d'achat et les demandes de paiements et d'achats ;
- Assurer la liaison et la communication avec les autres partenaires ayant un intérêt dans le domaine d'intervention du projet ;
- Organiser et faciliter les activités d'évaluation du projet, y compris la préparation des indicateurs et un système de suivi évaluation pour en évaluer régulièrement l'impact ainsi que la préparation des termes de référence ;
- Suivre régulièrement l'impact du projet et documenter le projet par un matériel pertinent pour assurer sa visibilité ;
- Produire les rapports d'avancement trimestriel et le rapport final du projet, ainsi que des enseignements pertinents dans le domaine d'intervention du projet, et faire des propositions pour assurer la continuité des actions initiées par le projet ;
- Assurer la clôture financière et technique du projet. Préparer le plan de travail détaillé pour l'exécution du projet ;
- Assurer la gestion quotidienne de la mise en œuvre des activités.

### IV. Impact des résultats sur le fonctionnement du projet/programme

- Une stratégie de renforcement de la prise en charge judiciaire des violences faites aux femmes et aux enfants est mise en œuvre.
- La synergie entre les actions des Ministères de la Justice, de l'intérieur, de la sécurité, de la Solidarité nationale, du rapatriement, de la Reconstruction nationale et du Genre et la société civile est renforcée.

### V. Compétences

- Avoir un esprit d'initiative, une bonne capacité interpersonnelle, une aptitude à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et multi ethnique avec la sensibilité et le respect de la diversité.
- Démontrer la capacité à développer et à maintenir de bonnes relations avec les collègues et les partenaires.
- Avoir de bonnes capacités à développer ses compétences personnelles et professionnelles.
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle.
- Connaissances Informatiques : très bonnes connaissances en MS Office applications (Word, Excel, Powerpoint, etc.), Lotus Notes & base de données

## VI. Qualifications/Expériences

Education:	Diplôme universitaire de niveau maîtrise en droit ou autres sciences sociales ;
Expérience:	<ul style="list-style-type: none"><li>- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion des projets acquise dans la coopération bilatérale ou multilatérale, dans une agence de coopération ou dans une agence des Nations Unies ;</li><li>- Une expérience dans le domaine de consolidation de la paix ou du relèvement communautaire est fortement désirable ;</li><li>- Avoir une expérience de terrain confirmée ;</li><li>- Bonne expérience de coordination des équipes de travail multidisciplinaires avec maîtrise parfaite de l'approche participative ;</li><li>- Aptitude prouvée pour le transfert des connaissances ;</li></ul>
Langues:	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtrise parfaite du Français et bonne connaissance de l'Anglais ;</li></ul>

## VII. Présentation des offres

Les dossiers de candidatures composés d'une lettre de motivation, d'un formulaire P.11, d'un curriculum vitae, des copies de diplômes certifiées conformes à l'original et des attestations de services ou preuves de consultances pertinentes seront déposés sous pli fermé portant la mention **«Candidature pour le poste de Chargé de Projet pour le compte du projet de Lutte contre les violences et abus faits aux femmes et aux enfants»** au siège de la représentation du PNUD, Green building 4470 Chaussée du Peuple Murundi au plus tard le **Mardi 28 Avril 2009 à 17H00**.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**